

Atelier Pêche Nature PRINTEMPS 2019

AAPPMA : L'Hameçon – Ardèche-Lignon – Beaume-Drobie



Animateur : Julien ROCHETTE – François BIETRY

Coordinateur : Bertrand Simon - 06 16 29 87 35 – bsimon.apn@free.fr

Technique de pêche : Pêche au appâts naturels et à la mouche

<https://www.peche-ardeche.com/atelier-peche-nature-ardeche.html>

Niveau : Découverte - Perfectionnement – APN_B

Age : De 11 à 15 ans - **Limité à 8 participants**



Programme :

Date	Lieu de rendez-vous	Horaire	Programme
Dimanche 17 Mars	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur »	9h00 17h00	Présentation générale : préparation du matériel, les nœuds, gestuelle avec canne à toc et consignes de sécurité.
Dimanche 24 Mars	Rond- point de Ponson Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : révision des nœuds, analyse des postes, placement du pêcheur, réglage de la plombée, détection de la touche.
Jeudi 18 Avril	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Pêche active : choix de l'appât, affinage de la dérive, ferrage, combat du poisson, mise à l'épuisette et relâché, évaluation en autonomie par binôme.
Samedi 4 Mai	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Approche de la pêche en nymphe et mouche noyée, sur l'utilisation des différents bas de ligne pour la mouche sèche.
Samedi 25 Mai	Rendez-vous parking de « La cabane du pêcheur » Prévoir Pique-nique	9h00 17h00	Approche de la pêche en eaux vives et pêche en autonomie par binôme. Approche de la pêche en nymphe et mouche noyée sur les barbeaux.
Samedi 22 et Dimanche 23 juin Prévoir 1^{er} Pique-nique	Stage de 2 Jours RV parking de « La cabane du pêcheur »	9h00 le 1 ^{er} jour 18h00 le 2 ^{ème} jour	Stage BIVOUAC de Gaud, dans les gorges de l'Ardèche, Multi – pêches

L'animation sera annulée en cas de très mauvais temps

Inscription : 100€ pour l'ensemble des 5 journées. **Supplément de 50€ pour le stage de 2 jours.**

L'ensemble du matériel de pêche est fourni. L'enfant devra être équipé d'une paire de cuissardes si possible.

La carte de pêche annuelle de l'Ardèche d'une des AAPPMA mentionnées ci-dessus est obligatoire.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription, à réclamer à bsimon.apn@free.fr, d'avoir un certificat médical autorisant l'enfant à pratiquer ce sport, une attestation d'assurance extrascolaire (responsabilité civile) ainsi que le règlement (à l'ordre de « AAPPMA Ardèche-Lignon »).

Le règlement sera encaissé à partir de la première séance.

En cas d'annulation de l'Atelier Pêche Nature, le règlement vous sera restitué dans son intégralité.